



**RÉSUMÉ DE L'IMPLICATION
DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC
CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT
DE LA HARDE DE CARIBOUS DE CHARLEVOIX**

*Rapport
présenté au*

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

par

CONSULTANTS FORESTIERS DGR INC.

30 mars 2022

*Réalisé sous la responsabilité
et la supervision personnelle de :*
Gaétan Laberge, ing.f., M.Sc.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. HISTORIQUE DE L'IMPLICATION DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC	1
2. DOCUMENTS ET ANALYSES PRODUITES.....	2
3. PERTES NON COMPENSÉES.....	2
4. PRÉOCCUPATIONS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.....	3

RÉSUMÉ DE L'IMPLICATION DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT DE LA HARDE DE CARIBOUS DE CHARLEVOIX

1. HISTORIQUE DE L'IMPLICATION DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Le Séminaire de Québec s'intéresse depuis plusieurs années au sort de la harde de caribous de Charlevoix. En tant que propriétaire du territoire de la Seigneurie de Beaupré, le Séminaire a été invité à participer aux travaux des différents comités d'aménagement de l'habitat de cette harde depuis plusieurs années.

Ainsi, dès 2003, le Séminaire a participé aux travaux du comité de travail pour la réalisation du « Plan d'aménagement pour le territoire fréquenté par le caribou de Charlevoix, période 2006-2011 ». Ce comité s'est réuni à une douzaine d'occasions entre 2003 et 2006. Ce plan avait retenu différentes lignes directrices pour la partie de l'aire de fréquentation en forêt publique. Certaines de ces modalités ont aussi été appliquées sur une base volontaire sur la portion de l'aire de l'aire de fréquentation sur la Seigneurie de Beaupré.

Dès la création du comité consultatif sur les actions de rétablissement du caribou de Charlevoix en février 2016, le Séminaire de Québec a signifié son intérêt de participer à ce comité. Au total, cinq rencontres ont été tenues depuis la création du comité, dont la dernière le 26 mai 2021. Le représentant du Séminaire de Québec a participé aux discussions de toutes les rencontres de ce comité.

Le Séminaire de Québec tente d'actualiser ses connaissances sur le caribou forestier et notamment sur les projets de recherche sur le caribou de Charlevoix dans l'objectif, si possible, d'améliorer ses pratiques. Par exemple, un représentant du Séminaire a assisté au Colloque « Caribou forestier : Enjeux et gouvernance » organisé par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec en octobre 2018. De plus, le Service forestier du Séminaire de Québec suit de façon régulière la venue de nouvelles publications ou de colloques en lien avec le caribou de Charlevoix.

2. DOCUMENTS ET ANALYSES PRODUITES

À travers les travaux des comités d'aménagement de l'habitat de la harde, le Séminaire de Québec a produit différents documents pour éclairer les membres du Comité d'aménagement de l'habitat de la harde de Charlevoix sur certains paramètres forestiers de la portion de l'aire de fréquentation sur la Seigneurie.

Par exemple, une analyse de l'impact du plan d'aménagement du caribou sur la possibilité forestière de la Seigneurie de Beaupré a été réalisée en 2005 pour alimenter les discussions du comité. Un travail de photo-interprétation a aussi permis de localiser certaines pessières à cladonies à protéger.

De plus, dans le cadre de son processus de certification FSC et des analyses d'impact des projets éoliens sur le territoire, le Séminaire de Québec a documenté ses modalités retenues pour protéger et améliorer l'habitat potentiel du caribou sur la Seigneurie. Un formulaire d'observations et un suivi des signalements ont été mis en place pour vérifier l'utilisation du territoire par cette espèce.

Aussi, un rapport d'analyse complémentaire suite au développement éolien des terres de la Seigneurie de Beaupré « Analyse de la situation du caribou forestier de Charlevoix » produit en août 2007 a démontré la faible utilisation de ce territoire depuis 2004 grâce à l'analyse de données télémétriques provenant du MFFP.

3. PERTES NON COMPENSÉES

Au cours des années de l'application des plans d'aménagement de l'habitat du caribou de Charlevoix, le Séminaire a appliqué différentes mesures sur son territoire pour favoriser l'habitat dans la portion de la Seigneurie de Beaupré située dans l'aire de fréquentation :

- Favoriser l'éclaircie précommerciale pour limiter l'effeuillement;
- Participation au contrôle des prédateurs (loups et ours) en incitant les membres de club à augmenter le piégeage et la chasse;
- Interdiction de toute opération forestière dans les pessières à cladonie;
- Planifier la récolte en limitant le plus possible les interventions dans l'aire de fréquentation, surtout en regard des pessières où la maturité est plus élevée;
- Fermeture de chemins non utilisés.

Certaines de ces mesures ont entraîné des pertes de possibilité forestière donc des pertes de revenus éventuels par la vente des bois récoltés ou des coûts directs de travaux supplémentaires (ex. : éclaircie précommerciale, planification plus complexe et dispersion des aires de récolte).

Autres frais liés à la protection du caribou forestier, le Séminaire a encouragé financièrement les trappeurs sur le territoire à accentuer leur effort de trappage du loup pour réduire la prédation des jeunes faons dans la zone de fréquentation. À ce titre, pas moins de 400 loups et 250 ours ont été piégés sur le territoire de la Seigneurie de Beupré au cours de dix dernières années.

Finalement, plusieurs heures du personnel du Service forestier du Séminaire et de nos consultants ont été affectées à la participation aux rencontres des comités ou aux différentes analyses pour alimenter la réflexion sur l'aménagement de l'habitat de la harde de Charlevoix.

4. PRÉOCCUPATIONS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

La principale préoccupation du Séminaire de Québec dans ce dossier, outre la survie de la harde, concerne l'impact de l'imposition de contraintes supplémentaires à l'aménagement forestier pour le maintien d'un habitat propice au caribou. Même si les relevés des dernières années ont démontré une très faible fréquentation du territoire de la Seigneurie par la harde, l'inclusion d'une portion de la Seigneurie de Beupré dans l'aire de fréquentation pourrait amener le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs à décréter des mesures limitant la mise en valeur des ressources forestières et fauniques. Mesures qui devront nécessairement faire l'objet de discussions entre le Séminaire et le MFFP et être accompagnées d'incitatif financiers.

De plus, dans le respect des indicateurs FSC de la Norme canadienne d'aménagement forestier, le Séminaire de Québec doit contribuer aux modalités de protection de l'habitat des espèces menacées ou vulnérables. Le maintien de ce certificat exige le respect des mesures reconnues pour cette espèce.

L'utilisation du territoire par les membres des clubs de chasse et pêche de la Seigneurie de Beupré (environ 1 350 membres répartis sur 201 clubs) peut être un obstacle dans le maintien d'un habitat intéressant pour le caribou. Le dérangement occasionné par le déplacement des villégiateurs et la nécessité de conserver un réseau routier bien développé sont des éléments défavorables au point de vue des exigences de cette espèce. Ces clubs investissent des sommes importantes annuellement pour profiter de l'accès à ce territoire dans leurs moments de loisirs. La qualité de chasse à l'original et le fort taux de succès des dernières années est l'un des attraits principaux de ces clubs. Donc, la vocation récréative et forestière de la Seigneurie de Beupré

peut être considérée difficilement conciliable avec les besoins du caribou, surtout au niveau des méthodes d'aménagement forestier qui est fort différent d'une espèce à l'autre

En conclusion, nous croyons que la précarité de cette harde de caribous, considérant les impacts appréhendés du réchauffement climatique, du vieillissement des individus, faible taux de reproduction et un cheptel très peu élevé d'individu de la harde, soit un obstacle important au maintien à moyen et long terme de cette harde. Nous nous interrogeons sur la justesse de consentir des efforts et des ressources importants pour maintenir ou recréer un habitat de qualité pour cette harde, particulièrement dans la portion de l'aire de fréquentation sur la Seigneurie de Beupré où très peu d'individu ont été vu au cours des dernières années.